

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUEBEC

Faites cela et vous vivrez éternellement

« Un docteur de la loi s'étant levé, dit à Jésus, pour le tenter : Maître que faut-il que je fasse pour posséder la vie éternelle ? Jésus lui répondit : Qu'y a-t-il d'écrit dans la loi ? Il répartit : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et de tout votre esprit ; et votre prochain comme vous-même. Jésus lui dit : Faites cela, et vous vivrez éternellement. » (1)

Dieu a fait l'homme intelligent, pour qu'il put connaître la vérité et la suivre ; il l'a fait libre, pour qu'il pût faire le bien et pratiquer la vertu avec mérite. Mais pour que l'abus de la liberté ne le conduisit pas à la ruine, il lui a donné la loi comme guide sûr, comme règle de nos actions ; par conséquent la loi de Dieu est la lumière qui éclaire nos pas.

Cette loi nous devons l'étudier et la connaître, car son ignorance engendre l'erreur, de l'erreur on passe bientôt au vice, et du vice à la mort éternelle. C'est pourquoi Jésus-Christ a dit au Docteur de la loi de méditer la loi de Moïse pour trouver ce qu'il faut faire pour se sauver.

La loi, ou pour mieux dire, tous les préceptes de la loi sont comme renfermés en germe dans l'amour de Dieu et du prochain. Par conséquent, en faisant ces deux choses, on accomplit toute la loi.

Puis comment devons-nous aimer Dieu ? De manière que nos actions se rapportent à Dieu et à sa plus grande gloire ; que notre intelligence soit entièrement soumise à sa volonté ; que nos désirs soient de vouloir ce que Dieu veut ; et que nos actions soient conformes à la volonté de Dieu, telle qu'exprimée dans sa sainte loi.

(1) Saint Luc, X, 25-28